



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses**

Réunion commune d'experts sur le Règlement annexé
à l'Accord européen relatif au transport international
des marchandises dangereuses par voies de navigation
intérieures (ADN) (Comité de sécurité de l'ADN)

Trente-sixième session

Genève, 27-31 janvier 2020

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire

**Propositions d'amendements au Règlement annexé à l'ADN :
autres propositions**

**Proposition pour l'uniformisation du 8.2.1.4 ADN dans les
différentes versions linguistiques**

**Communication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin
(CCNR)*, ****

Introduction

1. Lors de sa trente-cinquième session, le Comité de sécurité a invité le Secrétariat de la CCNR à soumettre pour la prochaine réunion une proposition visant à uniformiser la sous-section 8.2.1.4 de l'ADN dans les différentes versions linguistiques.

I. Contexte

2. Lors de la dernière réunion du groupe de travail informel « Formation des experts », la délégation néerlandaise a signalé une disparité entre la version allemande, d'une part, et les versions anglaise et française, d'autre part. (Voir aussi à cet égard le compte rendu de la dernière réunion ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2019/25, phrase 32).

3. Le groupe de travail informel est parvenu à la conclusion que la version allemande était correcte. Celle-ci prévoit un test et deux répétitions, soit trois tests au total. Les versions anglaise et française ne prévoyaient que deux tests au total.

* Diffusé en langue allemande par la Commission centrale pour la navigation du Rhin sous la cote CCNR/ZKR/ADN/WP.15/AC.2/2020/8.

** Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour 2018-2019 (ECE/TRANS/2018/21/Add.1, (9.3)).

4. Le Secrétariat de la CCNR a examiné les textes et a proposé les modifications suivantes :

« 8.2.1.4

[...]

Le test peut être répété deux fois pendant la durée de la validité de l'attestation. Si le test n'a pas été réussi au bout de deux ~~tentatives~~ répétitions, le cours de recyclage pourrait être suivi à nouveau pendant la durée de la validité de l'attestation. ».

II. Propositions

5. Proposition d'amendement concernant la version française :

8.2.1.4 Dans la dernière phrase remplacer « tentatives » par « répétitions ».

6. Le Secrétariat de la CEE-ONU est invité à soumettre une proposition correspondante pour la version russe.
